

# SAS KV LOCATION

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

Le présent contrat est régi par la loi française.

Tout différend relatif aux présentes conditions impliquant un consommateur sera soumis aux règles légales de compétence.

Tout différend relatif aux présentes conditions impliquant un professionnel sera tranché par le tribunal de commerce du siège social de la société SAS KV LOCATION / MY BOX, auquel les parties attribuent compétence exclusive, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

### ARTICLE 1 - CONDITIONS REQUISSES POUR LOUER

L'âge minimum requis pour louer est de 18 ans.

En garantie de l'exécution du contrat, la société SAS KV LOCATION / MY BOX se réserve le droit d'exiger la présentation de documents justificatifs (pièce d'identité, justificatif de domicile), dont copie pourra être conservée, ainsi qu'une garantie financière (chèque ou empreinte bancaire).

Le montant de la garantie financière ne limite pas la responsabilité financière du locataire, laquelle peut être engagée au-delà.

### ARTICLE 2 - RESPONSABILITÉS DU LOCATAIRE

Le locataire s'engage à :

- mettre à disposition une alimentation électrique 220V conforme ;
- prévoir un espace suffisant (minimum 2,50 m de recul) ;
- permettre l'accès au lieu au moins 1 heure avant le début de l'événement ;
- installer le photobooth à l'abri des intempéries et de l'exposition directe au soleil.

KV LOCATION / MY BOX se réserve le droit de refuser l'installation si les conditions de sécurité ne sont pas réunies, sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée.

### ARTICLE 3 - DURÉE DE LOCATION

La location débute à la mise à disposition du matériel et prend fin à 23h59 le jour de l'événement, sauf accord écrit contraire.

La garde matérielle et juridique du matériel est transférée au locataire dès la mise à disposition et prend fin lors de la reprise effective du matériel par KV LOCATION / MY BOX.

Un prolongement jusqu'au lendemain peut être accordé sous réserve de disponibilité et d'un accord préalable écrit.

### ARTICLE 4 - MISE À DISPOSITION DU MATÉRIEL

KV LOCATION / MY BOX s'engage à fournir un matériel conforme, en bon état de fonctionnement et accompagné de ses accessoires et consignes d'utilisation.

À défaut de réserve formulée dans les deux heures suivant la livraison, le matériel est réputé conforme et accepté sans réserve.

Les retards dus à un cas de force majeure (intempéries, accident, grève, panne véhicule, etc.) ne sauraient engager la responsabilité de KV LOCATION / MY BOX.

### ARTICLE 5 - UTILISATION

Le locataire s'engage à utiliser le matériel conformément à sa destination, sans modification, ni sous-location, ni prêt à un tiers.

Toute utilisation non conforme engage la responsabilité exclusive du locataire.

### ARTICLE 6 - ENTRETIEN

Le locataire est tenu de préserver le matériel et d'en assurer un usage normal.

Toute détérioration, casse ou perte sera facturée au locataire.

### ARTICLE 7 - DÉPANNAGE ET ASSISTANCE

Une assistance téléphonique est disponible pendant la durée de la location.

En cas de dysfonctionnement, le locataire doit cesser immédiatement l'utilisation du matériel et prévenir KV LOCATION / MY BOX.

Toute intervention non autorisée est interdite.

### ARTICLE 8 - RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

Le locataire est responsable des dommages causés au matériel et aux tiers pendant la durée de la location.

Il déclare être titulaire d'une assurance responsabilité civile couvrant ce type de prestation.

En cas de vol ou perte totale, le matériel sera facturé à sa valeur de remplacement à neuf.

### ARTICLE 9 - CAUTION

Une caution de 2000 € (chèque ou empreinte bancaire) pourra être exigée.

Cette caution pourra être encaissée en cas de dégradation, perte, vol, retard de restitution ou perte d'exploitation liée au matériel.

Si le matériel n'est pas réparable une montant de 5000€ sera exigé pour couvrir la perte du matériel

### ARTICLE 10 - ANNULATION

Toute réservation est validée par le versement d'un acompte non remboursable.

- Plus de 30 jours avant l'événement : acompte conservé
- Entre 30 et 15 jours : 50 % du montant total dû
- Moins de 15 jours : 100 % du montant dû

En cas d'annulation par le loueur pour force majeure, les sommes versées seront intégralement remboursées.

### ARTICLE 11 - PRIX ET RÈGLEMENT

Les prix sont ceux figurant sur le devis accepté.

Le solde est payable au plus tard le jour de l'événement.

Tout retard de paiement entraîne des pénalités légales et une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (professionnels).

### ARTICLE 12 - RESTITUTION

Le matériel doit être restitué en bon état, avec l'ensemble de ses accessoires.

Toute non-restitution ou restitution tardive entraîne une facturation complémentaire.

### ARTICLE 13 - INTERDICTION DE CESSION

Le matériel demeure la propriété exclusive de KV LOCATION / MY BOX.

Toute cession, sous-location ou mise en garantie est strictement interdite.

### ARTICLE 14 - CLAUSE RÉSOLUTOIRE

En cas de non-respect des obligations contractuelles, le contrat pourra être résilié de plein droit après mise en demeure restée infructueuse.

### ARTICLE 15 - MÉDIATION

En cas de litige, le client consommateur peut adresser une réclamation écrite en lettre recommandé avec AR au siège social de la société.

### ARTICLE 16 - DROIT À L'IMAGE

L'utilisation du photobooth vaut acceptation volontaire de la prise de vue par les participants.

Le client organisateur s'engage à informer les participants de la présence du dispositif.

Sauf opposition écrite préalable, KV LOCATION / MY BOX se réserve le droit d'utiliser les images à des fins promotionnelles.

### ARTICLE 17 - DONNÉES PERSONNELLES - RGPD

Dans le cadre de la prestation, des données personnelles (images, vidéos) peuvent être collectées.

KV LOCATION / MY BOX agit en qualité de sous-traitant, le client organisateur en qualité de responsable de traitement.

Les images peuvent être :

- imprimées sur place,
- transmises via lien individuel (QR code, WhatsApp, Email, Sms, ect...),
- hébergées sur une galerie en ligne accessible par lien partagé.

La durée de conservation est limitée à 30 jours après l'événement, sauf demande écrite contraire.

Le client garantit KV LOCATION / MY BOX contre toute réclamation liée à l'utilisation des images dans ce cadre.

### ARTICLE 18 - LOI APPLICABLE

Le présent contrat est soumis au droit français.

SAS KV LOCATION

Agence événementielle

06 25 57 80 35 - 06 59 96 51 61

contact@kvlocation.fr

www.kvlocation.fr

Basé à BRAS (83) - Interventions PACA

SIRET : 928 498 757 00014

Date et signature précédées de la mention "Lu et approuvé"